

Plan Local d'Urbanisme
VILLE D'AVIGNON

5.3.5 Plan des périmètres particuliers



Plan des périmètres particuliers

-  Droit de préemption urbain
-  Droit de préemption urbain renforcé
-  Zone d'aménagement concerté
-  Secteur de programme d'aménagement d'ensemble
-  Périmètre de sursis à statuer
-  Zone tampon de 300 mètres

